

# COMMENT S'Y RETROUVER DANS LE MONDE DE LA MÉDIATION ?

Par la Fédération Française des Centres de Médiation [www.ffcmmediation.org](http://www.ffcmmediation.org)

Découvrir le monde de la médiation en France, c'est se lancer dans un parcours initiatique dont le paysage est constitué d'une accumulation de structures aussi diverses que variées, représentatives de la richesse réelle de la médiation en France.

**P**our toute personne qui s'intéresse à la médiation (personne physique, entreprise, juge, avocat, experts...), il est souvent difficile de bien appréhender cet univers et d'en comprendre les subtils équilibres.

**C'est la force et la faiblesse de la médiation en France.**

La création d'un Conseil National de la Médiation chargé notamment de quantifier le développement de la médiation et d'harmoniser sa pratique s'avère indispensable.

Créée en 2001 à l'initiative de plusieurs bâtonniers, la FFCM est venue répondre à ce besoin de structuration et de représentativité du monde de la médiation en fédérant les premiers centres créés en France à la fin des années 90.

À cette époque, l'idée de médiation naissait lentement dans la société française, freinée par des interrogations culturelles, voire par certains conservatismes. Suivant l'exemple précurseur du médiateur de la République (loi de 1993), de la médiation familiale, le législateur de la loi du 8 février 1995 a au contraire perçu que la résolution amiable d'un conflit avec l'aide d'un tiers pouvait devenir, dans tous les domaines de la vie sociale et économique, une voie moderne de pacification.

La FFCM regroupe aujourd'hui 70 centres de médiation, représentant 1 000 médiateurs, répartis sur l'ensemble du territoire français.

## Des moyens mutualisés

Structurée en régions sur le territoire national, la FFCM fournit à ses membres des moyens mutualisés pour les aider à développer la médiation et l'activité des médiateurs

du réseau dans tous les domaines.

La FFCM et son conseil d'administration ont à cœur de fédérer les différences dans le cadre de ce processus souple qu'est la médiation. Ce chemin pragmatique et profondément humaniste, est régi par le Code national de déontologie du médiateur (2009) initié par la FFCM, rédigé par le Rassemblement des organisations de la médiation (ROM), outil incontournable de la qualité de la médiation et du médiateur.

La FFCM est l'un des premiers collectifs opérant sur tous les champs de médiation et disposant d'une représentation sur tout le territoire, avec, en son sein, des centres et structures disposant d'une expertise et d'une réputation reconnues.

## Tous les profils

Dès sa création, à l'initiative d'avocats, la FFCM a souhaité ouvrir sa représentativité à tous les profils.

Sa démarche est ainsi marquée par une volonté statutaire d'ouverture aux autres professionnels :

Aujourd'hui 40 % des médiateurs FFCM n'appartiennent pas à la profession d'avocat.

Le label de « Médiateur agréé FFCM » est ainsi le fruit d'un travail collaboratif achevé en 2015. Ce label, élaboré dans le souci de protection des utilisateurs et prescripteurs de médiation, garantit la qualité de l'acte. Il constitue un outil de différenciation de la FFCM en l'absence de référentiel et d'agrément national.

Après avoir obtenu sa labellisation sur la base d'un référentiel exigeant de la FFCM, le centre adhérent peut délivrer un agré-



ment aux médiateurs de son Centre qui respectent ce référentiel de formation et de pratique. Comme tout label, le centre labellisé est soumis à un processus d'évaluation et de contrôle, qu'il doit aussi exercer à l'égard de ses médiateurs. Label et agrément sont renouvelables tous les trois ans.

La FFCM a plusieurs partenariats internationaux. Elle s'attache aussi à entretenir d'étroites relations avec le GEMME (Groupe européen des magistrats pour la médiation), l'IFOMENE (Institut de formation à la médiation et à la négociation) et le CNCEJ. Elle constitue une référence pour les Ecoles des Barreaux dispensant un enseignement aux avocats dans le but d'ajouter ce mode alternatif à leur pratique professionnelle.

La FFCM est membre fondateur de la Plateforme de la médiation française (PMF), organisation conventionnelle des principales structures représentatives et de la diversité de la médiation en France. La PMF, qui repose sur un contrat d'adhésion entre ses membres, est un espace de dialogue dégageant des expressions communes sur les sujets concernant la médiation. Elle repose, non sur une gouvernance hiérarchique ou sociétaire, mais sur les principes de liberté et d'unanimité, en cohérence étroite avec l'idée même de médiation. La PMF est à ce titre reconnue par les Pouvoirs Publics.

La FFCM est force de proposition et sa participation au débat législatif est essentielle pour l'élaboration de textes de lois conformes à l'esprit de la médiation. Plusieurs des amendements qu'elle a présentés ces dernières années ont été adoptés par le législateur.

Evoquons aussi le tout récent partenariat

de la FFCM avec le Conseil national des compagnies d'experts judiciaires, initiative visant à clarifier le décret n° 2016-1480 du 2 novembre 2016 sur l'expertise et la médiation.

## Implication

Enfin, il convient de souligner l'implication de la FFCM au vaste mouvement de société qui donne actuellement lieu au Grand Débat national/débats locaux et régionaux, qui repose sur les valeurs participatives fondamentales de la médiation. La FFCM s'y implique individuellement comme au sein du collectif Médiation 21.

Comment ne pas souligner, dans l'espace économique et social, le lien étroit et la participation active de la FFCM aux salons biannuels de Preventica (à Paris, 21 au 23 mai 2019/Marseille, 8 au 10 octobre 2019), événement de référence pour la maîtrise globale des risques, rassemblant de très nombreux partenaires de tous les champs économique, social, administratif dans lequel la FFCM, par son maillage territorial et forte de ses liens régionaux, traite avec bonheur de la prévention du conflit et de son traitement curatif, par la présence de ses médiateurs et de ses Centres pendant ces trois jours.

Fédérer les différences autour d'une éthique et d'une déontologie commune, pour une médiation de qualité engagée dans la cité, en Europe et ailleurs, tel est l'esprit et la volonté de la FFCM. ●

Claude DUVERNOY président,  
Dominique GANTELME,  
Claudie BOMPOINT-LASKI,  
Romain CARAYOL,  
administrateurs de la FFCM